18e ANNEE. N° 923 PARAIT LE SAMEDI 13 Décembre 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0.20
Commerciales (la ligne)..... 0.15
Réclames (la ligne)..... 0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

CHRONIQUE POLITIQUE

Pour la troisième fois en moins de trois ans, les marins du port de Marseille se sont mis en grève. Instantanément, tous les services de transports — lettres, colis postaux, voyageurs, marchandises — ont été suspendus. Le gouvernement s'est déclaré impuissant à arrêter ou à atténuer les effets de cette désastreuse suspension de travail. M. Trouillot, ministre du commerce, questionné sur cette attitude passive, s'est réfugié derrière la loi de 1864. En intervenant, il croirait porter atteinte au droit de grève, reconnu sacré ! Il n'était que trop facile de réfuter cette piteuse argumentation. Il y a, en présence de la coalition ouvrière, licite si l'on veut, des intérêts multiples et considérables : ceux de l'Etat, que le gouvernement a le droit d'envisager et de protéger en une conjoncture aussi périlleuse. Or, tout en laissant les grévistes absolument libres de se livrer au chômage, il ne faut pas oublier que l'Etat ne saurait s'interdire de venir, provisoirement, en aide à la navigation, au commerce et à l'industrie qui ne peuvent pas être rendus responsables du conflit particulier survenu entre les compagnies et les marins. A cette raison majeure, viennent s'en ajouter d'autres qui sont tirées de notre trafic national. Ce qui se passe à Marseille depuis quelques années, l'instabilité qui en résulte, les crises qu'elle provoque, en France et à l'étranger, ne peuvent que détourner de nos rivages et de nos ports, au profit de l'Italie et notamment de Gênes, les bâtiments de tout pavillon. Pourvu que les lettres, les colis postaux et les contingents destinés à notre armée d'Afrique partent, le gouvernement se lave les mains du reste. Voyageurs, marchandises, navires, peuvent s'immobiliser et s'accumuler dans notre plus grand port méditerranéen, le gouvernement ne peut que s'en laver les mains. C'est pousser un peu loin, on l'avouera, l'esprit de détachement et la systématique indifférence !

* * *

La procédure à suivre pour les demandes en autorisation des congrégations a été définitivement arrêtée entre le gouvernement et le conseil d'Etat. Le gouvernement présentera aux Chambres ces demandes sous forme approbative. Elles n'auront donc à se prononcer que par oui ou par non. L'avis négatif ou approbatif sera formulé dans l'exposé des motifs. Toute demande approuvée par une Chambre sera incessamment transmise à l'autre et ne sera définitivement accueillie qu'après le vote de cette seconde assemblée. Toute demande d'autorisation écartée par l'une des Chambres ne sera pas transmise à l'autre. Pour égaliser autant que possible l'exercice des droits dévolus aux deux assemblées, on répartira au mieux entre elles les dossiers à examiner.

Une première application de cette procédure va avoir lieu. Sur 61 congrégations d'hommes, le cabinet propose d'en autoriser 5 seulement, qui sont les suivantes :

1° Religieux hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. — Maison mère à Lyon, 10 établissements.

2° Cisterciens de l'Immaculée Conception. — Maison mère à l'île de Lérins, 1 établissement.

3° Cisterciens dits trappistes. - Maison mère à Cîteaux, 23 établissements.

4° Missions africaines. — Maison mère à Lyon, 5 établissements ;

5° Missionnaires d'Alger dits pères blancs. — Maison mère à la Maison-carrée (Algérie), 6 établissements.

Il serait hors de notre cadre de faire figurer ici les noms des 56 congrégations auxquelles l'autorisation est refusée.

* * *

Une question grave vient d'être résolue, au pied levé, en quelque sorte, au Palais-Bourbon. La Chambre a décidé que le mandat de conseiller municipal de Paris ne pourrait plus être cumulé avec le mandat de député. Tout conseiller élu membre de l'une des deux grandes assembles politiques sera tenu d'opter dans un délai d'un mois. Le trentième jour, s'il n'a pas opté, il sera déclaré démissionnaire.

On a fait remarquer que cette mesure d'ostracisme ne vise que les conseillers municipaux nationalistes élus députés de Paris et qui, jusqu'ici, avaient conservé les deux mandats. Cette observation est on ne peut plus exacte. Mais elle ne fait pas disparaître le caractère choquant du cumul des mandats électifs en général. Aussi bien, un député socialiste, dont on doit louer la courageuse probité, M. Pastre a-t-il profité de l'occasion pour généraliser l'interdiction en proposant un court et typique article de loi : « Il y a incompatibilité entre les fonctions de député ou de sénateur et tout autre mandat électif » Rien de plus rationnel et de plus logique. Mais combien de députés et de sénateurs auraient été atteints dans leurs œuvres vives par cette sage exclusion ! La majorité s'est donc empressée de la rejeter et les députés de Paris visés sont restés seuls sur le carreau.

L. M.

MODERNE RAVISSEUR

L'automobile est la reine du jour, mais il lui manquait le prestige sentimental et romanesque. Or, c'est un fait acquis depuis hier; l'« enlèvement au teuf-teuf » va devenir trés à la mode dans le monde des amoureux impatients d'échanger leurs tendresses. Du coup la célébre chanson d'*Evardnus* subira une légére variante :

Si tu veux, faisons un rêve
Montons sur une « Panhard »,
Tu m'enlèves, je t'enlève,
Nous nous marierons plus tard!

Finis, bien finis les rapts galants en chaise de poste ou en gondole. Et

---

31

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Troisième partie

LE MARIAGE DE MISS AGATHE

IV

Au point de vue matériel, les appointements étaient eucore très larges, suffisants pour permettre à toutes deux une vie exempte de soucis.

Mais au point de vue moral, il y avait infériorité. Les deux élèves de miss Agathe étaient d'excellentes petites filles, mais elles étaient trop jeunes pour donner à leur institutrice les satisfactions qu'avait pu lui procurer miss X...

Le père et la mère des enfants étaient bien élevés, cordiaux, mais quelque peu rigoristes et hautains. La domesticité, de tenue correcte comme il convenait au rigorisme de la maison, se rattrapait quelquefois à l'office ou ailleurs de la contrainte qu'ils devaient s'imposer devant les maîtres.

Agathe eut à faire plus que jamais usage de la fermeté, du tact, de l'habileté à sortir sans dommage des situations délicates, dont elle avait su faire preuve jusqu'alors.

En somme, avec le caractère dévoué que nous lui connaissons, étant donné qu'à force de douce sévérité, de prudence et de bonne huméur, elle parvint à plaire aux parents, à se faire obéir et aimer des enfants, et à tenir à distance convenable ceux qui essayaient d'empiéter sur sa dignité ou sur ses droits, elle prit goût à sa nouvelle position, et se trouvait heureuse.

Pour Adolphine, il en était autrement. Malheureuse, non, mais moins satisfaite. Il lui manquait quelque chose. Agathe n'avait eu garde de la laisser oisive ; elle savait ce que peut l'oisiveté. Mais l'âge n'amenait pas d'amélioration dans la santé et le caractére de sa sœur.

Le moyen de forcer à l'activité, d'encourager à des travaux absorbants, une pauvre fille qui devenait chaque jour plus anémique, plus nerveuse, incapable d'efforts un peu sérieux et surtout d'efforts suivis. Et puis l'institutrice n'était pas toujours là, n'étant pas maîtresse de ses moments.

La pauvre Adolphine, seule trop souvent, devenant de plus en plus sauvage d'autant qu'elle n'avait rencontré dans la domesticité que des objets de médiocre sympathie, se laissait aller trop souvent et trop longtemps à de déprimantes songeries.

Si elle secouait sa torpeur, ce n'était pas le plus souvent pour se livrer à quelque travail, même peu fatigant, mais pour des lectures, dans des livres choisis assurément, mais légères, décousues donnant plutôt carrière à son imagination.

Agathe se rendait-elle entièrement compte de cette situation. Malgré toute sa sagacité, tout son amour pour sa sœur non. La malade devenait cachotière, dissimulée ; l'institutrice, redisons-le, avait d'autres occupations absorbantes.

Il y avait quatre ans que durait cette existence, sans incident digne d'être noté quand un évènement vint brusquement tout modifier.

V

Jacques avait écrit à miss Agathe, sollicitant une entrevue, pour une communication de grande importance, qui ne pouvait guère disait-il, se traiter autrement que de vive voix. Il demandait, comme une faveur, s'il n'y avait aucun inconvénient, à parler seul à seule avec Agathe.

Louis des Iles.

(A suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui nont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

'échelle de soie de Roméo ? Remisée définitivement au magasin des accessoires. En ce bon vingtiéme siècle, qui a donné le signal de tant de progrès, il sied que l'amour fasse du « quatre-vingts à l'heure » et que le baiser s'envole dans les parfums suaves du pétrole industriel.

C'est ce qu'ont trés bien compris les héros du fait-divers qui défraye, actuellement, la chronique parisienne. On sait que le « chauffeur » en la circonstance est un jeune médecin. C'est une garantie sérieuse en cas d'accident de route. Que de victimes de l'auto eussent été satisfaites d'avoir un docteur sous la main à l'heure du « tournant dangereux ! »

Mais, heureusement pour les deux modernes amoureux, la route de Paris à Namur ne présenta aucun danger, si ce n'est, à cette étape, l'apparition indiscrète des agents du roi Léopold qui les invitèrent à un « virage » imprévu. Encore qu'il parraisse assez étrange que ce soit précisément la police d'un souverrain ami de l'automobile qui ait interrompu cette idylle à toute vitesse, on ne peut qu'approuver son zèle. Ces agents sont assurément des gens de tradition et qui estiment que les aventures de la vie peuvent à l'occasion, finir comme à l'Opéra-Comique et qu'une promenade en teuf-teuf du coté de Bruxelles sert quelquefois de préface à un heureux mariage.

Le Quotidien.

Chronique Électorale

PROFIL DE CANDIDAT

Hubbard Gustave Adolphe

M. Hubbard, né à Madrid, est le fils intellectuel d'un moine espagnol. On aime à se le représenter avec, sur la poitrine, la croix rouge de l'Inquisition. Accusateur au Saint-Office, il eût, en des termes fleuris, envoyé à la torture ou au bûcher hérétiques et mécréants. Aussi bien il eut pu s'appeler Luther ou Calvin. Aujourd'hui, il se contente d'être le Pierre l'Ermite de la Libre-Pensée.

Sous le masque hâve et la barbe du pélerin, l'œil illuminé, nez au vent, il va, le geste large et la voix grave, prêchant la croisade contre le fanatisme et la reprise, d'entre les mains du clergé, des églises et des presbytères.

Comme les apôtres, il a reçu le don des langues. Tout recemment au congres de la Libre-Pensée tenu à Genève, pays des horloges, on l'entendit successivement en Français, en Espagnol, en Anglais et en Allemand, démontrer que l'Univers est une horloge qui n'a jamais eu d'horloger.

Tout entier à son rêve il est également indifférent aux fumées de la gloire comme aux injustices de la critique.

Au lendemain de ses triomphes électoraux, il se dérobe aux acclamations, se précipite, dès l'aube, dans le premier train qui passe et disparaît dans la brume... où va t-il ? Nul ne le sait. Le sait-il lui-même ? Mais on assure qu'on l'a quelquefois rencontré, entre deux rapides, sur le quai d'une gare, à la table d'hôte d'un buffet, ou sous le hall d'un Terminus-hôtel.

L'été dernier ses électeurs dans l'espoir de le posséder, quelques heures organisèrent en son honneur un grand banquet. La fête fut splendide. Rien n'y manqua, si ce n'est le nouvel élu.

M. Hubbard ignore qu'il y a dans l'arrondissement qu'il représente des chemins de fer à construire, des canaux à creuser des routes à tracer. Nommé l'an dernier rapporteur du budget des finances on crut qu'il en profiterait pour faire aboutir quelque gros projet d'intérêt local.

Il déploya toute son activité, sa brillante éloquence à demander que quelques pauvres diables de missionnaires français, vaguement décapités, n'aient point part à l'indemnité... payée par la Chine.

Catholique dévié, M. Hubbard est un des grands dignitaires de la franc-maçonnerie, cette autre compagnie de Jésus.

Détail à noter, presque tous les militants de la libre-pensée sont des cerveaux catholiques. Ils ont gardé de leurs origines, l'instinct de la confiérie. Au temps jadis prieurs et pénitents, ils eussent porté la croix et la bannière. Aujourd'hui, dans nos bonnes villes de province, ils se réunissent en petite chapelle, tiennent des conciliabules et ont un goût marqué pour les insignes et les oriflammes. Braves gens d'ailleurs, bons fils, bons époux, bons pères, incapables de faire du mal même à un sacristain, et s'en allant, quand vient leur tour, à la fosse commune suivis de l'estime publique et presque toujours précédés d'un prêtre. Moine laïque, M. Hubbard suit le régime d'un anachorète vivant de lait, de fruit et de legumes. On affirme qu'il porte sous son écharpe de député un silice de crin. Seules pourraient nous renseigner ses admiratrices. Il en compte encore et passe pour n'avoir pas dédaigné autrefois.... l'amour d'aujourd'hui.

Jules PROAL

M. Proal aurait depuis longtemps tenté l'accès du Sénat, s'il n'eût fallu pour cela avouer qu'il avait dépassé la quarantaine, âge requis par la Constitution pour l'admission aux Invalides du suffrage universel. Il s'est enfin décidé et l'ambition l'a emporté sur la coquetterie. Ses Égéries ne lui tiendront pas rigueur étant édifiées par avance sur son cas. M. Proal a d'ailleurs conservé

Ces deux signes jumeaux de paix et de bonheur
Jeunesse de visage et jeunesse de cœur.

M. Proal a donné jadis de belles espérances qu'il n'a qu'incomplètement tenues. Prix de dissertation française au concours général des lycées de France, il eut au barreau des débuts brillants. Mais la pieuvre de la politique le saisit, le retint à Riez et l'y enchaîna à des besognes secondaires.

La petite ville de Riez est une des plus jolies de nos Alpes. Pittoresquement bâtie au fond d'une vallée riante, elle s'enorgueillit de ruines romaines. La cité n'a ni gare, ni chemin de fer, une douce quiétude y règne du matin au soir. Seule l'arrivée de la diligence met une fois par jour dans la grande rue un peu d'animation. Les Messieurs y sont courtois et polissés, les dames y portent des toilettes sobres et de bon goût. Toutes proportions gardées, Riez est à Digne et Manosque ce qu'Aix est à Marseille.

Il semblerait que le rêve de tout Bas-Alpin dut être de vivre à Riez et, d'y mourir.. d'ennui si le démon de la discorde n'avait fait un enfer de ce paradis terrestre. La population y est divisée en deux camps Guelfes et Gibelins, Capulet et Montéguts, Allemands et Proals.

Les élections municipales, sont à Riez de véritables batailles. L'écart entre les candidats n'est généralement que de quelques voix. Au dernier scrutin M. Proal obtint une majorité inusitée en faisant rentrer dans leurs cercueils une vingtaine de morts qui s'obstinaient à voter. La mairie de Riez est l'enjeu de ces luttes épiques, tempête dans le calice d'une fleur. De temps immémorial Allemands et Proals s'y succedent avec une régularité parfaite comme la nuit fait place au jour. En ce moment l'astre des Allemands décline, l'étoile des Proals monte sur l'horizon.

Elu comme radical en 1885 M. Proal a depuis versé dans son vin des flots d'eau bénite.

Au cours de son mandat législatif il faillit avoir son heure de gloire. C'était au temps ou s'effondrait le Wilsonisme. La chambre, qui depuis se piquait encore d'être vertueuse... aprés avoir vainement réclamé de M. Grévy, le sacrifice de son gendre, elle exigeait celui du beau père. L'entêté vieillard résistait essayant de reconstituer son ministère brisé. Implacable, la majorité refusait de communiquer avec l'Elysée. D'heure en heure la situation devenait plus aigue.

Sur la fin de la dernière journée une détente se produisit. La nuit tombait et avec elle, ces pitiés latentes qui sont les larmes des choses.

Impressionnés devant l'agonie de cette grande figure qu'avait été le président Grévy, les plus féroces se prirent à hésiter. Un revirement se fit. A situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux. M. Proal fut chargé de porter à l'Elysée les propositions de conciliation. Il partit comme un trait. Sur le pont de la Concorde croisa, l'employé de la Présidence qui apportait la démission de M. Grévy et son fameux *J'en appelle à l'histoire.*

De saisissement l'élu de Riez laisa choir la serviette qui contenait les noms des futurs ministres. Elle roula dans la Seine et avec elle le sous secretariat d'Etat, tant convoité, attribué à M. Proal dans la combinaison Il n'a jamais été repéché.

Confiant dans son étoile M. Proal a gardé à Paris son appartement. Il y séjourne une partie de l'année et entretient de nombreuses relations. Il pourra, s'il est élu rendre au département de réels services.

ALCESTE.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Nos compatriotes. — Nous avons appris avec le plus vif plaisir, la nomination de notre compatriote, Arsène Roux, sergent-major à la 11e compagnie du 58e à Avignon, au grade d'adjudant à la 5e compagnie du même régiment à Arles.

Téléphone. — On se souvient qu'à deux reprises différentes nous avons engagé nos administrateurs à faire le nécessaire pour doter notre ville de cet appareil de progrès. Notre faible voix n'a pas été écoutée par ceux qui nous gouvernent, mais elle a eu son écho dans un autre arrondissement et voici ce que nous lisons dans le dernier numére du *Républicain des Alpes* :

« On sait que sur l'initiative d'un groupe important de commerçants et industriels de notre ville des démarches auraient été faites pour obtenir l'installation du téléphone. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer que cette question est définitivement tranchée. En effet, grâce à la généreuse intervention d'un industriel véritable philanthrope, l'avance de cette installation sera faite à la ville. Au nom de nos populations, nous remercions vivement cet ami de l'intérêt qu'il porte à notre département. On étudie également le projet de relier Manosque à Digne. Espérons que sous peu toutes les communes de notre département seront dotées du téléphone ».

Touristes des Alpes. — La Société musicale des Touristes des Alpes donnera demain Dimanche, si le temps le permet, un concert à 2 heures du soir, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Gendarmerie. — M. Pélegry, maréchal des logis chef de gendarmerie à Sisteron, est nommé adjudant à Digne.

M. Roux, maréchal des logis à Nice, est nommé marechal des logis chef à Sisteron.

M. Poggi, gendarme à Saint-Vincent, est nommé brigadier à Gréoux.

M. Rulland prévient MM. les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN.**

Changement de domicile. — M. Casagrande, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet est actuellement transféré : 13, *rue de Provence.*

P.-L.-M

Fête de Noël et du Jour de l'an, Courses et Carnaval de Nice, Tir aux pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes à prix réduits de VALENCE et AVIGNON à CANNES NICE et MENTON de LYON, Saint-ETIENNE et GRENOBLE à CANNES, NICE et MENTON délivrés

© VILLE DE SISTERON

du 15 Décembre 1902 au 15 Février 1903

Les billets sont valables 20 jour et la valadité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours moyennant 10 0/0 du prix du billet. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route tant à l'aller qau'au retour.

L'Almanach illustré des Basses-Alpes. — Ce magnifique petit ouvrage qui, l'année dernière, a obtenu un si légitime succès, est à nouveau en préparation (édition 1903) pour paraître fin décembre prochain.

En dehors de la partie littéraire et des principaux évènements de l'année, il renferme une foule de renseignements locaux, tels que foires, horaire des chemins de fer et courriers, bureaux des postes et télégraphes, administration et commerce. En outre, la direction s'est assurée le concours de nos meilleurs poète bas-alpins pour donner des poésies inédites à ses lecteurs.

L'*Almanach illustré des Basoes-Alpes* sera mis en vente à fin décembre prochain chez tous les marchands-dépositaires de journaux, au prix modique de 0 30 centimes au lieu de 0 50 centimes comme il a été vendu l'année dernière.

ETUDE
de Me Gaston BEINET, Avocat-Avoué
à Sisteron (Basses Alpes)

VENTE
PAR LICITATION
d'immeubles sis à Sisteron et à Mison

Il sera procédé le *mercredi sept janvier 1903* à deux heures du soir à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice, à la vente aux enchères publiques, devant M. Barnaud juge-commis, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire des communes de Sisteron et de Mison, arrondissement de Sisteron, (B-A).

PREMIER LOT

Petit Domaine au quartier du Thor ou du Clos traversé par la route de Noyers n 656, 657, 658, 659, 660, 661 662, 663, 664, 780 de la section F, d'une contenance cadastrale de quatre hectares 13 ares, 39 centiares confrontant notamment du levant Soulet et Vanel du nord Imbert Henri du couchant Maurel, du midi route de Noyers, du nord Imbert Henri.

Mise à prix : Six mille cinq cents fr.
ci . . . . . 6.500 fr.

DEUXIEME LOT

Grand Domaine sis sur le territoire de la commune de Mison au quartier de la Maure consistant en un vaste bâtiment rural comprenant une maison d'habitation, grenier, écurie et cave avec toutes ses attenances et dépendances, régales etc., aux divers quartiers de la Serre, Champ de rame, la Maure, dessous la Maure, Maugrach, Touisse de Miailles, la Côte, Champ de rame, Font salé, compris sous les numéros 335, 372, 373, 381, 382, 394, 396 397, 398, 399, 400, 401, 402, 562, 563, 564, 565, 590, 591, 592, 319, 987, 370 p, 370 p bis, 371p, 641, 642, 643 de la section B, 454 502, 529, 453, 486, 495, 506, 507, 484, 487, 488, 489, 426, 1131, de la section C d'une contenance totale de 51 hectares 84 ares 52 centiares.

Mise à prix : Quarante mille fr.,
ci . . . . . 40.000 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession de Mme Lise BEINET veuve Auguste ROBERT en son vivant propriétaire domiciliée et demeurant à Sisteron.

La vente en a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron du 25 Novembre 1902, enregistré.

Elle est poursuivie à la requête de 1· Madame Blanche ROBERT veuve de Adolphe SERRE sans profession domiciliée et demeurant à Manosque 2· Madame Suzanne ROBERT épouse de Paul ARNAUD négociant domicilié et demeurant à Marseille, 8, rue de la Darse, agissant avec l'assistance et l'autorisation de son mari et du dit ARNAUD en qualité de mari pour assister et autoriser son épouse. 3· Gaston ROBERT avoué domicilié et demeurant à Apt, agissant en qualité d'héritiers de feue dame Lise Beinet décédée, veuve d'Auguste ROBERT, leur mère, ayant tous pour avoué Me Gaston Beinet.

CONTRE

1· M. BONTOUX Edouard ancien magistrat propriétaire à Sisteron en qualité de subrogé-tuteur des mineurs Yvonne et Raoul ROBERT. 2· Madame Mathilde Julien veuve de Alexandre ROBERT domiciliée et demeurant à Apt, tant en son nom personnel que comme mère et tutrice légale de Marie Thérèse et Marthe Robert ses deux filles mineures. 3· Mlle Germaine ROBERT domiciliée et demeurant à Sisteron, ayant pour avoué Me Thélène

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Sisteron le 19 mars 1902, enregistré.

Elle aura lieu en présence de : M. Henri Julien propriétaire domicilié et demeurant à Apt, pris en qualité de subrogé-tuteur des mineures Marie-Thérèse et de Marthe Robert et 2· M. Giraud Firmin, greffier du tribunal, domicilié et demeurant à Sisteron, pris en qualité de subrogé-tuteur ad-hoc des mineurs Raoul et Yvonne Robert.

Aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Sisteron, le 13 Novembre 1902.

L'avoué poursuivant la vente,
G. BEINET.

Dûment Enregistré.

LECTURES POUR TOUS

Comment distraire les longues soirées d'hiver ? C'est là une question que ne se posent plus tout ceux qui, chaque mois, attendent avec impatience l'apparition des **Lectures pour Tous** Merveilleusement illustré, l'attrayante Revue publiée par la Librairie Hachette et Cie, traite les sujets les plus variés et ses articles aussi instructifs que captivants, ses romans et nouvelles d'un poignant intérêt, sont de ceux qu'on ne se lasse pas de relire.

Voici le sommaire du No de **Décembre** des **Lectures pour Tous**.

Arme mortelle qui frappe dans l'ombre. — Un chasseur de la patrie devenu chef d'État. — Notre Concours de de photographie. — Capital et Travail — Du Trône à la captivité. — Noël rouge. — La huitième plaie d'Égypte au XXe siècle. — Les toits qui marchent — Le Mystère d'une tutelle, roman. — *Le Mariage n'un Timide*, nouvelle. — *Le Jeu national du pays Basque.*

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9fr. — le N°, 50 centimes.

BULLETIN FINANCIER

La Bourse était redevenue beaucoup meilleure vers le milieu de la semaine dernière, sans beaucoup d'affaires, il est vrai. Pour l'instant, si l'on en prend l'ensemble elle ne progresse que peu, mais du moins reste ferme.

Nos rentes se sont sérieusement relevées mais sans avoir pu réatteindre le cours rond au-dessous du pair ; le perpétuel à 99.75 et le nouveau 3 0/0 qui va disparaitre le 15, à 98.82.

Nos établissements de crédit sont calmes. La Soctéte Générale est à 622, donc en progrès.

Suez s'est sensiblement relevé, il cote 3904. Nos chemins demeurent discutés, mais moins lourds. L'obligation 2 1/2 de l'Ouest est toujours largement achalandée à 416.

L'Italien est très ferme à 103 70. Quant à l'Extérieure, les espérances fondées sur le nouveaux cabinet l'ont portée à 86.27.

Les mines d'or demeurent sur l'expectative. Sud-Afrika est à 120.

HUILES D'OLIVES -- SAVONS

Représentants dépositaires demandés pour le placement des huiles et savons Remises très avantageuses. Bonnes conditions et situation d'avenir.

Ecrire : *Th. LATIERE fabricant à Salon (Bouches du-Rhône).*

ETUDES DE MMes CHAUVIN & BERTRAND
HUISSIERS A SISTERON (B-A)

VENTE
Par Autorité de Justice

Le *Samedi vingt Décembre* à neuf heures du matin dans la Grande rue de Sisteron et devant le magasin faisant face à la traverse de la place il sera procédé à la vante aux enchères publiques et par le ministère des huissiers soussignés de diverses marchandises, telles que : Vêtements confectionnés, coupons de drap, velours, tissus, etc., etc. et une certaine quantité de mobilier.

La vente aura lieu au comptant sous peine de revente par folle enchère avec le 5 0/0 en plus du prix pour frais d'adjudication.

CHAUVIN et BERTRAND.

Tribunal de Commerce de Sisteron

Liquidation judiciaire

Les créanciers de Jaume Jean Baptiste chapelier à Sisteron qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier ou du liquidateur. Ils sont en outre, prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le 25 décembre 1902 à 11 heures du matin.

Le Greffier du tribunal,
PEGNON.

Vous préoccuperiez-vous d'un danger évident?

LE MÉNIL-THILLOT (Vosges), le 7 Mai 1902.

Messieurs. De complexion délicate et toussant sans cesse, mon enfant s'en allait de consomption. Nous nous en sommes heureusement aperçus à temps et, lui ayant fait prendre de l'Emulsion Scott, avons écarté de lui tout danger. Il est bien rétabli maintenant et très fort pour ses 11 ans. Nicolas Louis, cultivateur au Seu.

Messieurs Delouche et Cie, Paris.

Phtisie. Il faut nous bien garder de la phtisie, la combattre, nous défendre vaillamment de toutes nos forces. Il ne peut y avoir discussion à ce sujet : il n'est pas de parents qui, reconnaissant les symptômes de la phtisie, s'en désintéressent ; vous moins que tous autres. Si donc vous constatez quelques-uns des signes précurseurs de la phtisie ou des malaises qui y conduisent : pâleur continuelle, toux, élévation de température pendant la nuit, perte d'appétit, dès aujourd'hui, à l'heure même, donnez à votre malade de l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. M. Louis vous explique tout au long comment procéder. Dès que par les symptômes il se fut rendu compte du danger approchant, il chercha le moyen de l'éviter et donna de l'Emulsion Scott à son enfant. Comme elle le fait toujours, et comme elle le fera aussi bien pour vous, l'Emulsion Scott sauva cette vie cependant si menacée.

L'Emulsion Scott seule guérit ; imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppés de papier couleur saumon) jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr. 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, Place Vendôme, Paris.

A CÉDER DE SUITE
pour cause de décès
Boucherie-Charcuterie
S'adresser au bureau du Journal

La Grande Marque Française des Desserts Fins.

BISCUITS PERNOT

DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. (4 Usines)

GRANDS SUCCÈS.

Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.

AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS

SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE

PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.

FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMÉNIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Echantillons gratis.

ARTICLES SPECIAUX Caoutchouc et Baudruche
pour **USAGE INTIME**
ECHANTILLON ET CATALOGUE contre 0f30 ou 1f25 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recom. par Sommités Médicales.
Mes FONDÉES EN 1876. H. CHASTAN, 68, r. J.-J. Rousseau, Paris.

LESSIVE · PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

Le Gérant, Aug. TURIN.

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

ANÉMIE
PAUVRETÉ du SANG, CHLOROSE
PALES COULEURS, FLUEURS BLANCHES
NEURASTHENIE
CONVALESCENCE de toutes les Maladies.
Brochure Produits de St Vincent de Paul

EN 20 JOURS
GUÉRISON RADICALE par
L'ÉLIXIR DE St VINCENT DE PAUL
Le Seul autorisé spécialement
Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue St-Dominique, PARIS
Dépôt : Produits de St Vincent de Paul, 1, Passage Saulnier, Paris, Toutes Pharmacies.

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

RENTRÉE DES CLASSES

TROUSSEAUX COMPLETS DE PENSION

Pour Jeunes Filles, Fillettes & Garçons

UN CHOIX CONSIDÉRABLE

de CHEMISES de jour et de nuit, CAMISOLES, PANTALONS blancs et couleurs, TABLIERS et SARREAUX, couleurs et noirs, SERVIETTES de toilette nid d'abeille et éponges, MOUCHOIRS, CORSETS etc.

UN GRAN ASSORTIMENT NOUVEAU

de COLLETS, JAQUETTES, VESTES, PELISSES & PLAIDS, **sont mis en vente depuis le Lundi 22 Septembre.**

A TITRE DE RECLAME

1 Lot de SERVIETTES nid d'abeille dimension 90 + 46

Valeur 4. 50 seront sacrifiées à 3 25

1 Lot MOUCHOIRS frou-frou, avec encadrement de toutes nuances

Valeur 3 fr. sacrifiés à 2. 45

LES CONFECTIONS & NOUVEAUTÉS D'HIVER SONT ARRIVÉES

Une visite au Magasin de la Belle Jardinière s'impose aux clientes soucieuses, de leur elégance et intérêts.

6, RUE DROITE — SISTERON

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS	valeur 50 fr.	aujourd'hui	sur mesures	à	39 fr.
—	— 65 fr.	—	—	à	48 fr.
—	— 75 fr.	—	—	à	58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF et MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

Horaire des Trains. — Service d'Hiver

De Sisteron à Marseille

Sisteron-Départ : 7 h. 39 ; arrivée à Marseille 1 h. 12
2 h. 24 ; — 7 h. 55
7 h. 02 ; — min. 01

De Marseille à Sisteron

Marseille-Départ : 4 h. 30 ; arrivée à Sisteron 9 h. 42
9 h. 30 ; — 3 h. 23
2 h. soir ; — 7 h. 37

De Sisteron à Gap

Sisteron-départ : 5 h. 32 ; Veynes 8 h. Gap 11 h. 08
9 h. 42 ; — 11 h. 05 — 2 h. 02
3 h. 23 ; — 4 h. 45 — 6 h. 10
8 h. 02 ; — 9 h. 35 — 10 h. 27

De Sisteron à Digne		De Digne à Sisteron	
7 h. 39 arriv.	9 h. 07	6 h. 58 arriv.	9 h. 42
2 h. 24	4 h.	1 h. 55	3 h. 23
7 h. 02	8 h. 18	6 h. 15	7 h. 37

De Sisteron à Grenoble

9 h. 42 arriv.	2 h. 45	8 h. 37	2 h. 24
3 h. 23 —	8 h. 32	1 h. 23	7 h. 02

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

IMPRIMÉS DE COMMERCE, POUR MAIRIES ET ADMINISTRATIONS

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés actuels et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Dates des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDE Ste ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON